

## Avenir Montagne, vers une économie touristique plus résiliente

Lauréate de la seconde vague du programme porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère est engagée dans le Plan Avenir Montagne Ingénierie. L'objectif est d'impulser la transition vers un tourisme de montagne durable, résilient et diversifié. Un objectif politique fort, porté par l'Etat en cohérence avec les enjeux identifiés à l'échelle locale. Rappelons que le tourisme est un poumon économique du territoire avec des retombées qui se chiffrent annuellement en dizaines de millions d'euros.

Entre septembre et décembre 2022, Alexandre Aubron, chef de projet et David Raydon, président de la commission tourisme, sont allés à la rencontre des nombreux partenaires du tourisme local. De cette concertation et des recherches est issu le diagnostic, finalisé en janvier 2023.

La stratégie touristique intercommunale vise une diversification et une désaisonnalisation de l'offre, la promotion de mobilités douces et d'un modèle touristique en phase avec les enjeux environnementaux, la dynamisation de l'immobilier de loisirs en particulier les services liés à l'itinérance, la valorisation des filières emblématiques (agricole, artisanale, industrielle, forêt-bois, etc.) et plus largement des activités afin de promouvoir un tourisme équilibré au plus proche des habitants. Axes de la stratégie et plan d'actions ont été validés en comité de projet du 15 décembre 2022 et seront soumis à délibération lors du prochain conseil communautaire. *Vous pouvez retrouver le document à l'adresse <https://www.cevennes-mont-lozere.fr/index.php/communaute/tourisme>.*

Au cœur de cette stratégie, l'objectif est d'aménager et d'entretenir un réseau de d'itinéraires multi-pratiques intercommunal faisant les liens entre les pôles de pleine nature des monts Lozère et Aigoual. Cependant, cela nécessite la structuration et le développement de services adéquats : aménagement, entretien et balisage, possibilités d'hébergement à la nuitée tout au long de saison, restauration adaptée, accès à l'eau potable, sanitaires, stations de réparation, arceaux, poubelles, etc.

Pour mettre en forme ce réseau, la commission tourisme, qui réunit élus des 19 communes, a travaillé en lien étroit avec l'office de tourisme et le parc national des Cévennes pour aboutir au tracé cartographique d'un réseau d'itinéraires à l'échelle de la communauté de communes. Celui-ci, qui part des besoins et de la vision des habitants, ses premiers usagers, servira de base de travail au prestataire missionné pour la définition, l'aménagement et la promotion du réseau final. La recherche de financement est en cours mais des partenaires sont déjà identifiés et impliqués à ce stade (Banque des territoires, Département de la Lozère, Parc national des Cévennes, État, Région Occitanie, PETR Sud Lozère).

Dans un second temps et tout au long du programme, d'autres actions pourront être menées, notamment le développement de projets d'écomusées (Mine d'argent à Vialas et collection Numa Bastide à Saint-Germain-de-Calberte) ou la réhabilitation et la montée en gamme d'hébergements publics.